

L'an deux mille dix-huit, le 13 juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVEAU, M. Olivier HENRY, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN adjoints ; Mme Frédérique RATTE, M. Blaise ALLEAUME Mme Josiane COIGNET, Mme Réjane DEVAUX, M. Gilles HONORE, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Maria MARQUEZ, Mme Micheline MONVILLE, Mme Michèle LESAUVAGE, M. Patrice DELAMARE, M. Christian POUPEL et Mme Caroline VAIN.

Absent représenté :

... remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

*Date de convocation : 07/06/2018*

*Date d'affichage : 07/06/2018*

*Nombre de Conseillers en exercice : 19*

*Présents :           Votants :           Pour :           Contre :           Abstention :*

**OBJET** : Convention de mise à disposition des ressources numériques pour les bibliothèques publiques de la Seine-Maritime (34/2018)

---

Rapporteur : Mme Virginie WALBROU

Mesdames, Messieurs,

Le Département de la Seine-Maritime met gratuitement à disposition des bibliothèques du réseau des ressources numériques sur le portail de la médiathèque départementale. Cette offre est destinée à favoriser le développement du numérique auprès du grand nombre.

La convention ci-jointe de coopération a pour objet de mettre à disposition les ressources numériques dans les bibliothèques publiques présentes sur le territoire du Département de la Seine-Maritime et d'en favoriser le développement.

La commune de Saint-Jouin-Bruneval souhaite participer à cette action avec la médiathèque l'ESCALE.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DECLARE en accepter les conditions.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

*Annexe : Convention de mise à disposition des ressources numériques pour les bibliothèques publiques de la Seine-Maritime*

Pour extrait conforme,  
Le Maire